

Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

Gestion des équipements

Réunion du jeudi 16 septembre 2021
Procès-verbal n° 01

Président : M. MALBRAND Guy

Présents : MM. HERAULT Patrice, LAVERGNE Alain, TEXIER Philippe

Assistent : MM. BARANGER Philippe, BILLY Patrice, GUERIN Daniel, GIRAUD Dominique, RAVEAU Gilles.

Approbation du PV n° 05 du 01/07/2021 sans modification.

Les propositions de classement transmises de la CDTIS 86 vers la CRTIS N-A deviennent définitives après l'aval de la CFTIS.

RAPPEL IMPORTANT :

- La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de tout l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

- **Vérification obligatoire des fixations des filets sur les montants de buts**

En cas d'accident, le propriétaire de l'équipement peut être mis en cause

oo

Le règlement 2021 est entré en application au 01/07/2021

Le nouveau classement « terrain » est signalé sous la forme : T.. et de T7 à T1

Informations pour les équipements :

Contrôle de T1 à T3 tous les 5 ans – T4 à T7 tous les 10 ans

Concernant les éclairages, les modifications seront automatiques via la CDTIS

Le tableau des migrations transmis par la CDTIS 86 est validé au 01/07/2021 par la CFTIS et est intégré dans Foot2000

NOUVEAUX CLASSEMENTS (EN ROUGE SUR CE PV)

Informations pour les éclairages :

E5 – E6 en LED >> contrôle tous les 4 ans

E4 à E1 en LED >> contrôle tous les 2 ans

INSTALLATIONS EQUIPEES D'UN GAZON NATUREL ou SYNTHETIQUE

1.1 CONFIRMATION DE CLASSEMENT

- **POITIERS – STADE DE ST ELOI 2 – NNI 861941202**

Cette installation était classée en Niveau 5SYE jusqu'au 28/11/2028

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau 5 du 20/07/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/05/2021

✓ Attestation pour 299 personnes du 13/07/2021

✓ Rapport de visite du 13/07/2021 de Mr Texier

La CDTIS maintient le classement de cette installation en niveau T4SYN

▪ **ST BENOIT – STADE DE LA VARENNE 2 – NNI 862140102**

Cette installation était classée en Niveau FootA11SYE jusqu'au 04/09/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T7SYN du 27/07/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 07/05/2021

✓ Rapport de visite du 27/07/2021 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T7SYN

▪ **BUXEROLLES – COMPLEXE DE LA PEPINIERE 3 – NNI 860410103**

Cette installation était classée en Niveau FootA11st « travaux »

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T7 du 10/08/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 03/08/2021

✓ Rapport de visite du 03/08/2021 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6

▪ **BUXEROLLES – COMPLEXE DE LA PEPINIERE 4 – NNI 860410104**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 11/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T7 du 10/08/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 03/08/2021

✓ Rapport de visite du 03/08/2021 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T4

▪ **BUXEROLLES – COMPLEXE DE LA PEPINIERE 5 – NNI 860410104**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 11/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T7 du 10/08/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 03/08/2021

✓ Rapport de visite du 03/08/2021 de Mr Texier

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **CERNAY – STADE VALENTIN MENANTEAU – NNI 860470101**

Cette installation était classée en Niveau jusqu'au 02/02/2022

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T6 du 10/08/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 24/08/2021

✓ Rapport de visite du 24/08/2021 de Mr Hérault

✓ Attestation de capacité pour 299 personnes

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6

▪ **MONTHOIRON – STADE MUNICIPAL – NNI 861640101**

Cette installation était retirée du classement jusqu'au 05/11/2030

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T6 du 30/08/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 30/08/2021

✓ Rapport de visite du 30/08/2021 de Mr Hérault

✓ Fournir attestation de capacité pour 299 personnes

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T6

■ **ADRIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860010101**

Cette installation était classée en Niveau 5 jusqu'au 27/07/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau T6 du 01/09/2021 et du contrôle de visite de la CDTIS du 01/09/2021

✓ Rapport de visite du 30/08/2021 de Mr Hérault

✓ Attestation de capacité pour 299 personnes du 07/09/2021

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau T5

▪ **VOUILLE – GYMNASSE EMILE FRADET – NNI 862949901**

Cette installation est classée en Niveau Futsal 3 jusqu'au 10/06/2027

La C.D.T.I.S. prend connaissance d'un contrôle du 09/09/2021

✓ Rapport de visite du 09/09/2021 de Mr Hérault

✓ Fournir AOP

La CDTIS maintient le classement de cette installation et transmet à la Commission Futsal District

RETRAITS DE CLASSEMENT

- **ADRIERS – STADE MUNICIPAL – NNI 860010102**
 - ✓ A8 à supprimer
- **MOULISMES – STADE MUNICIPAL – NNI 861700101**
 - ✓ Mise en sommeil – courrier mairie du 08/09/2021

AFFAIRES DIVERSES EN RELATION AVEC LES AIRES DE JEU ET LES VESTIAIRES

- **AVAILLES EN CHATELLERAULT – STADE MUNICIPAL – NNI 860140101 et 0102**

Contrôle du 16/06/2021 par Mr Hérault (signature au 23/08/2021)

 - ✓ Le 0101 est classé T5
 - ✓ Le 0102 est classé T7 (motif : pas de main courante)
- **ANTRAN – STADE CLAUDE CHARLOT 2 – NNI 860070102**
 - ✓ Suite à la visite de Mr Hérault, la CDTIS autorise cet équipement à la compétition sous réserve de la pose d'une main courante ou autre délimitant les 2m50 de sécurité vis-à-vis de la ligne de touche – transmis à la Commission Sportive.
 - ✓ Reçu accord signé du maire en date du 13/09/2021

CLASSEMENTS DES ÉCLAIRAGES

6.1 CLASSEMENT INITIAL

- **VOUILLE – GYMNASSE EMILE FRADET – NNI 862949901**

Cette installation n'est pas classée en éclairage

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de classement en niveau EFutsal 3 du 09/09/2021

Hauteur sous plafond : 7m45

Eclairement moyen horizontal : 421 Lux

Facteur d'uniformité : 0,63

Rapport Emin/Emaxi : 0,34

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau EFutsal 3

6.2 CONFIRMATIONS DE CLASSEMENT

- **VALDIVIENNE – STADE REMI PAPUCHON – NNI 862330101**

Cette installation était classée en Niveau E5 jusqu'au 17/04/2021

La C.D.T.I.S. prend connaissance de la demande du propriétaire de confirmation de classement en niveau E5 du 29/06/2021

Au regard des éléments transmis par la Commission départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) faisant suite aux visites du 29/06/2021 et 13/09/2021 par Mr Lavergne :

Eclairement moyen horizontal : 177 Lux

Facteur d'uniformité : 0,70

Rapport Emin/Emaxi : 0,47

La CDTIS propose le classement de cette installation en niveau E6

Prochaine réunion sur convocation.

Le Président : Guy Malbrand